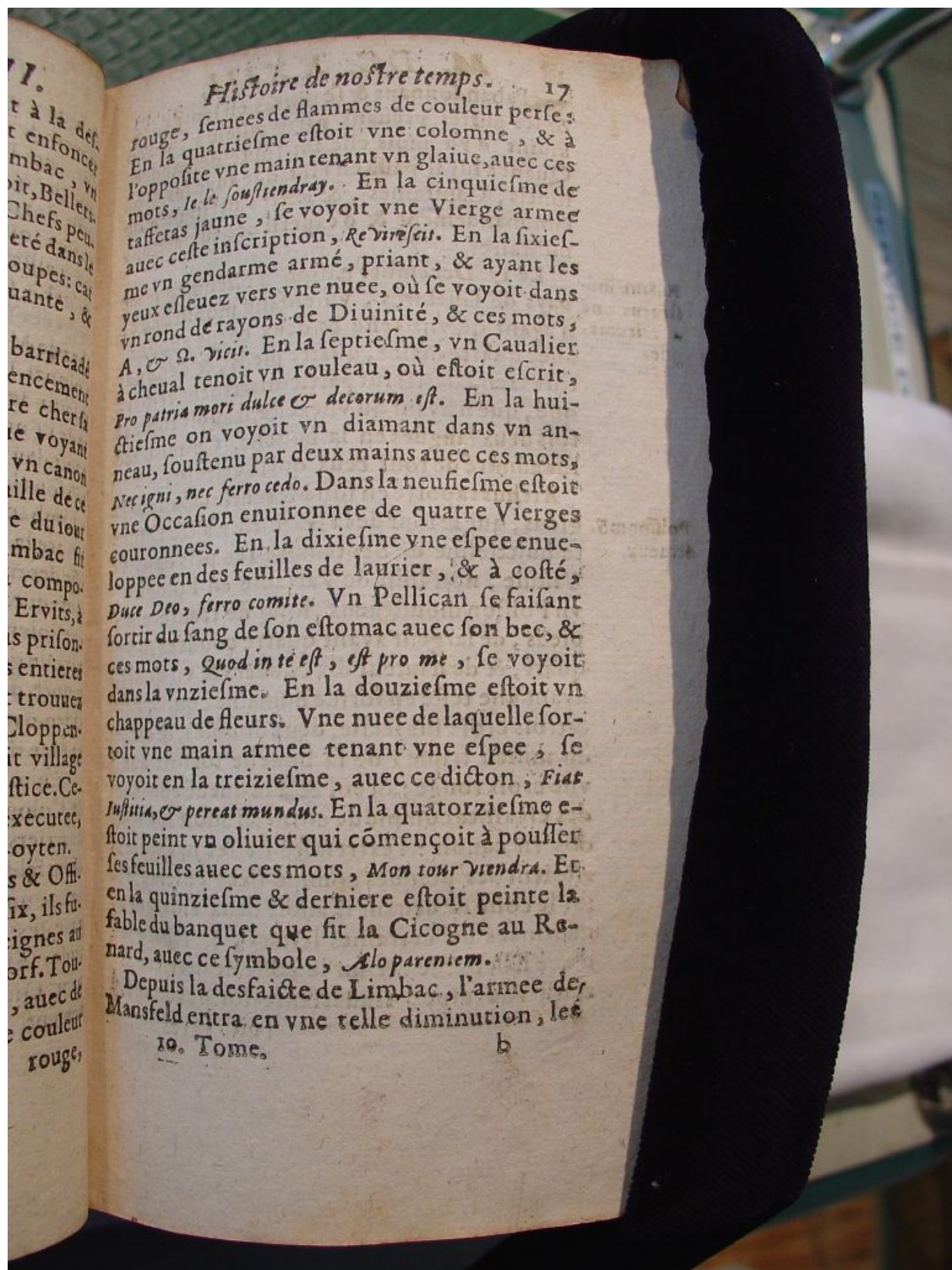
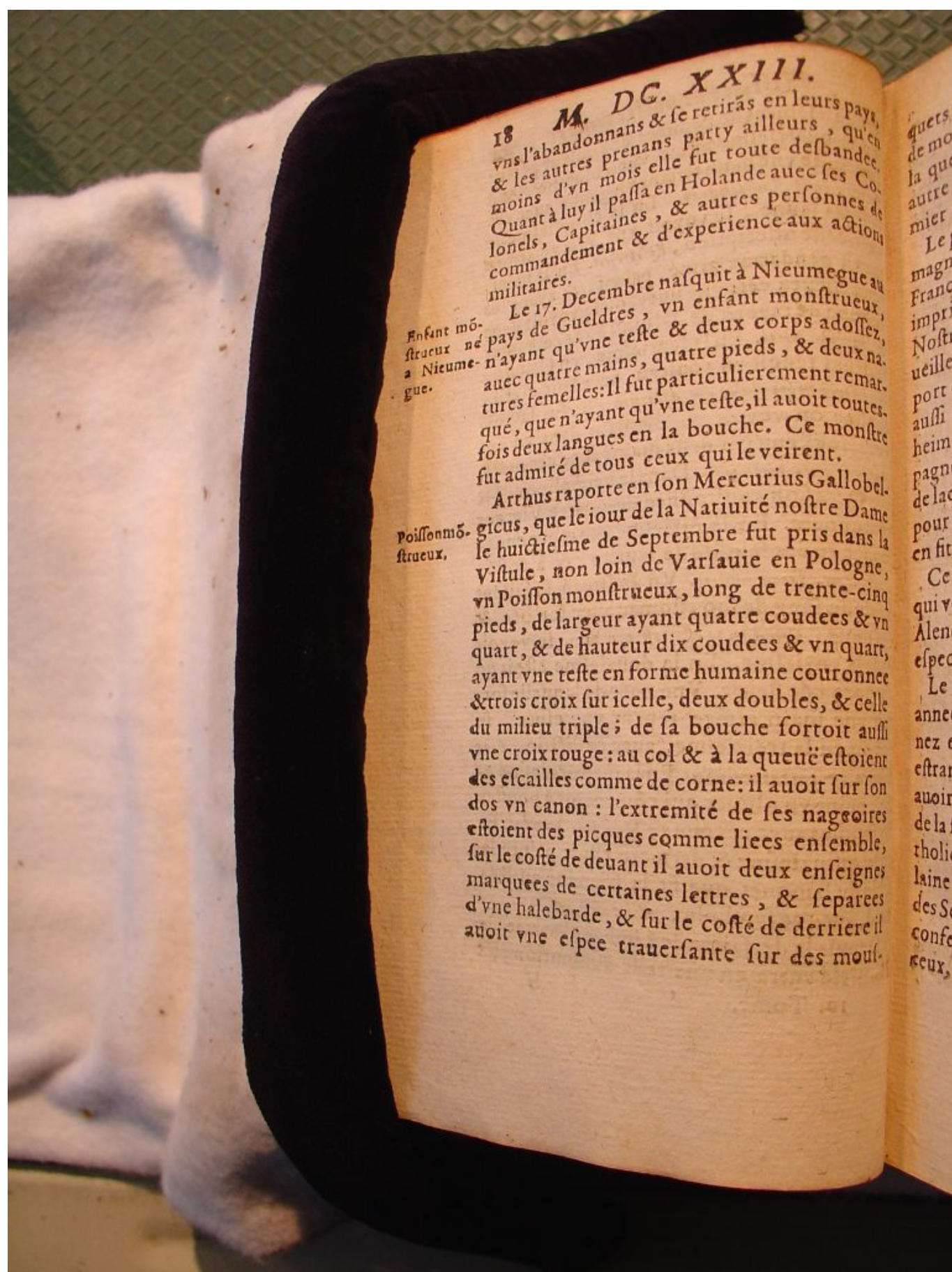


1623_17.jpg



1623_18.jpg

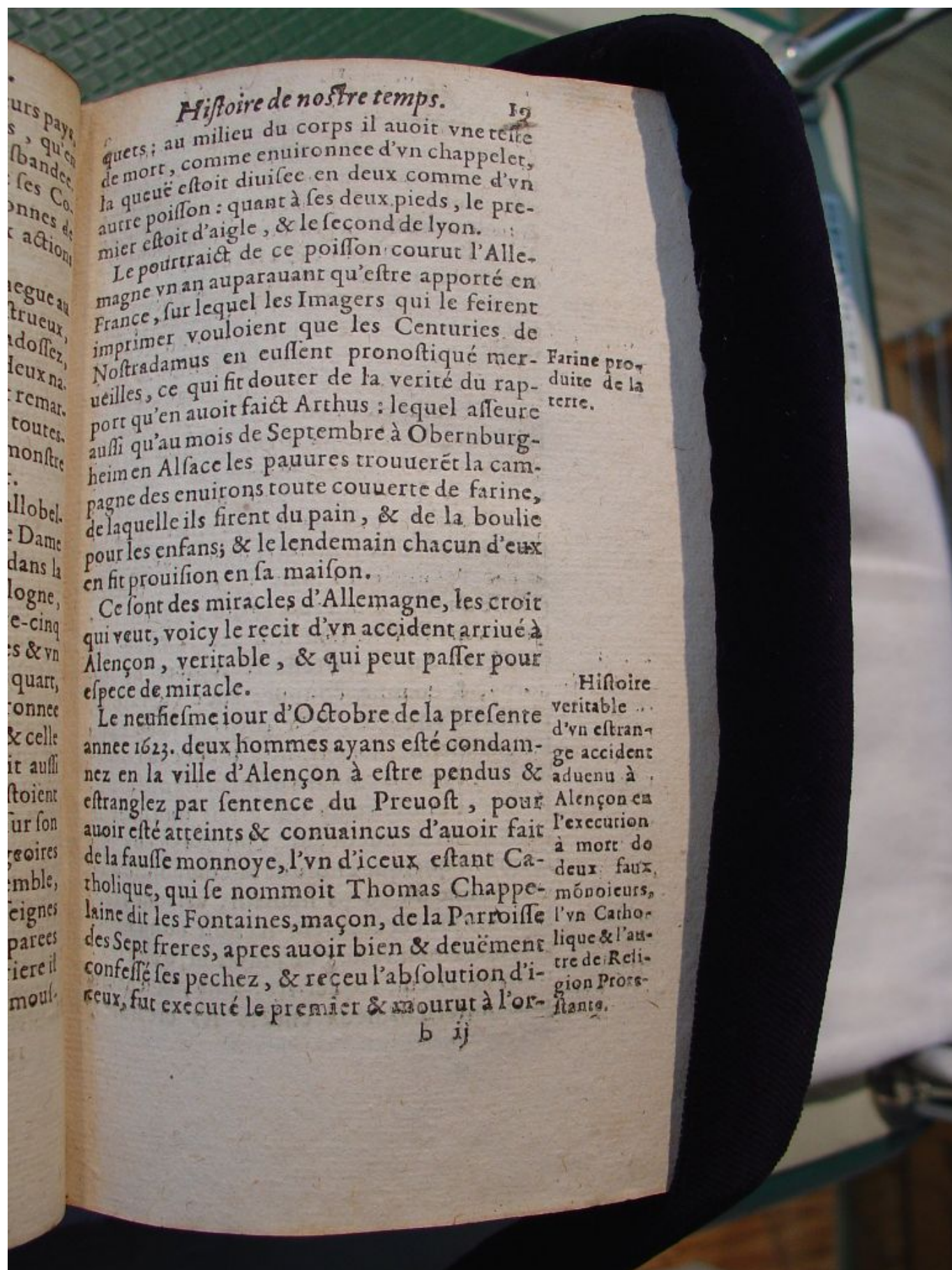


18 **M. DC. XXIII.**
 vns l'abandonnés & se retirés en leurs pays,
 & les autres prenans party ailleurs, qu'en
 moins d'un mois elle fut toute desbandée.
 Quant à luy il passa en Holande avec ses Co-
 lonels, Capitaines, & autres personnes de
 commandement & d'expérience aux actions
 militaires.

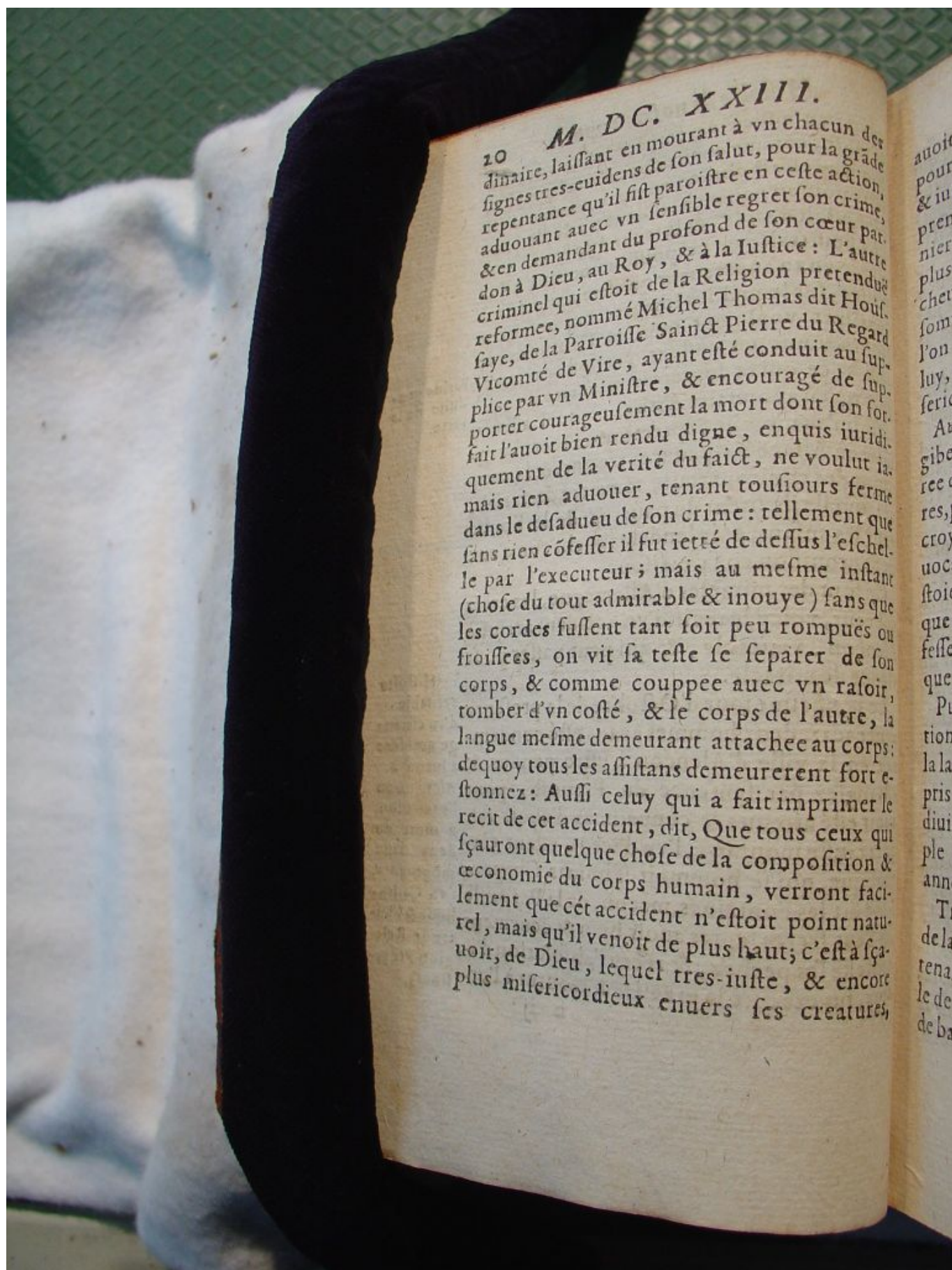
Le 17. Decembre nasquit à Nieumegue au
 pays de Gueldres, vn enfant monstrueux,
 n'ayant qu'une teste & deux corps adossez,
 avec quatre mains, quatre pieds, & deux na-
 tures femelles: Il fut particulièrement remar-
 qué, que n'ayant qu'une teste, il auoit toutes-
 fois deux langues en la bouche. Ce monstre
 fut admiré de tous ceux qui le veirent.

Arthus raporte en son Mercurius Gallobel-
 gicus, que le iour de la Natiuité nostre Dame
 le huictiesme de Septembre fut pris dans la
 Vistule, non loin de Varsaue en Pologne,
 vn Poisson monstrueux, long de trente-cinq
 pieds, de largeur ayant quatre coudees & vn
 quart, & de hauteur dix coudees & vn quart,
 ayant vne teste en forme humaine couronnée
 & trois croix sur icelle, deux doubles, & celle
 du milieu triple; de sa bouche sortoit aussi
 vne croix rouge: au col & à la queue estoient
 des escailles comme de corne: il auoit sur son
 dos vn canon: l'extremité de ses nageoires
 estoient des picques comme liées ensemble,
 sur le costé de deuant il auoit deux enseignes
 marquées de certaines lettres, & separees
 d'une halebarde, & sur le costé de derriere il
 auoit vne espee trauersante sur des mou-

1623_19.jpg

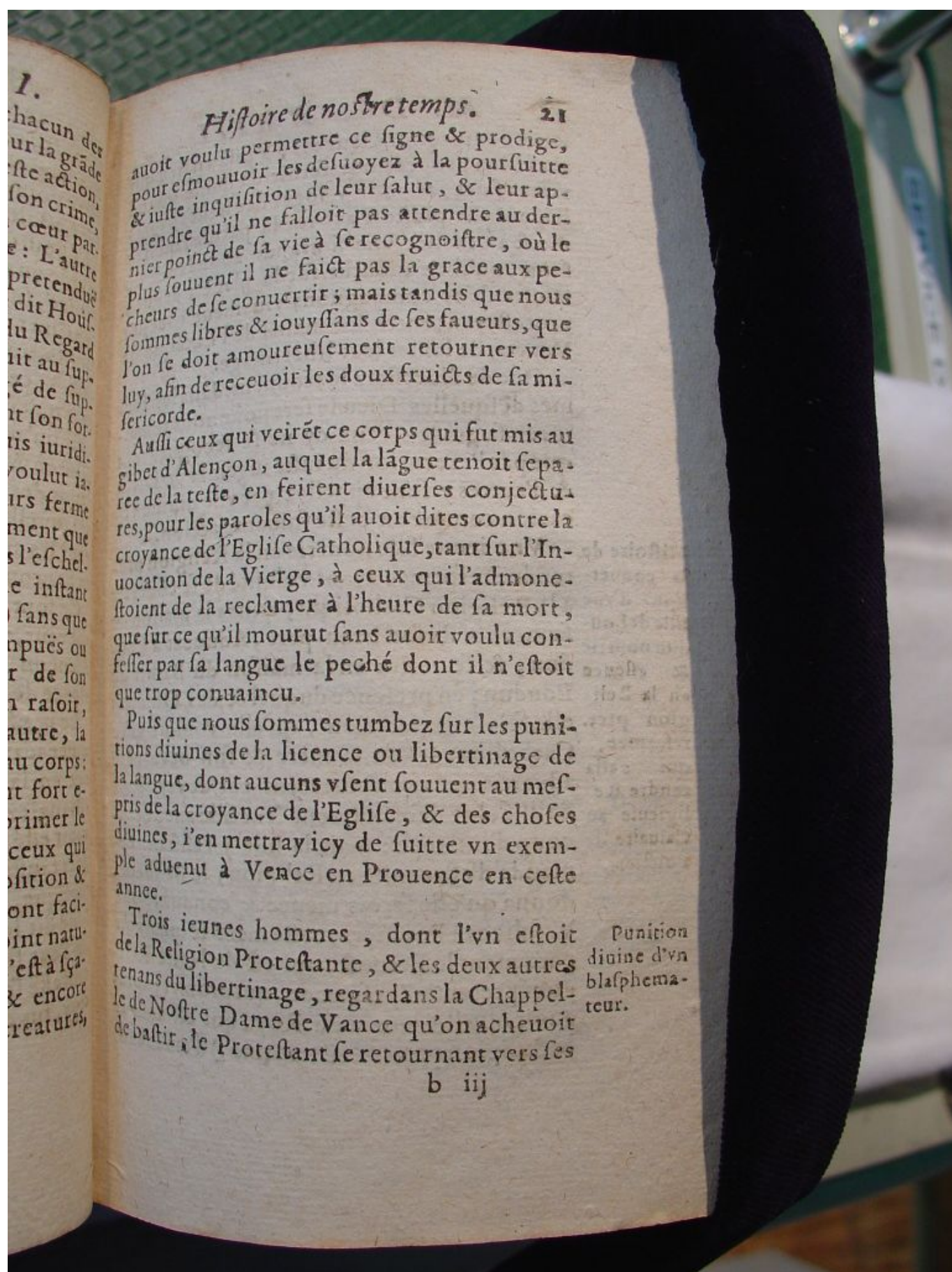


1623_20.jpg

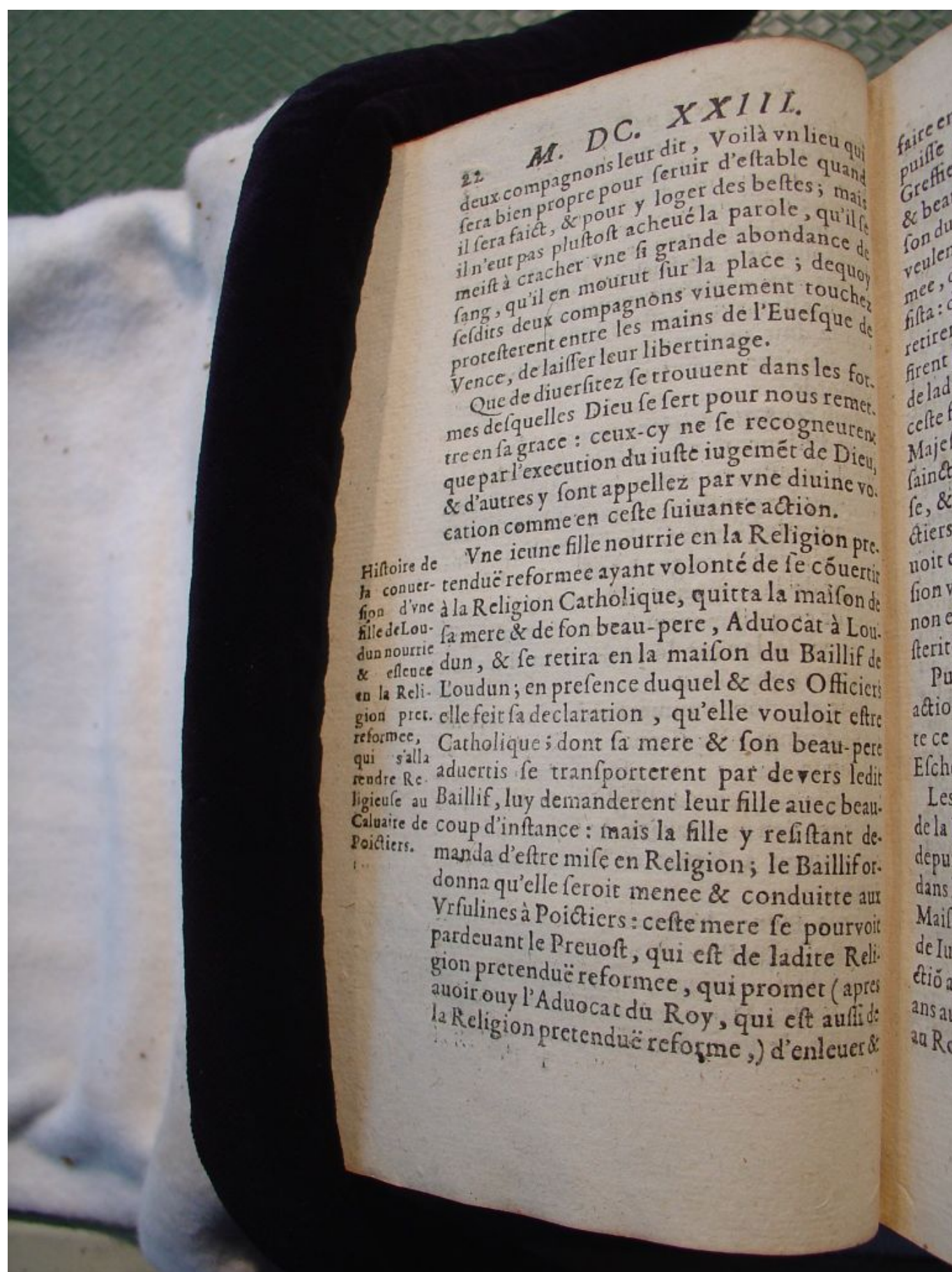


10 M. DC. XXIII.
 dinaire, laissant en mourant à vn chacun des
 signes tres-euidens de son salut, pour la grâde
 repentance qu'il fist paroistre en ceste action,
 aduouant avec vn sensible regret son crime,
 & en demandant du profond de son cœur par-
 don à Dieu, au Roy, & à la Iustice: L'autre
 criminel qui estoit de la Religion pretendue
 reformee, nommé Michel Thomas dit Houff.
 faye, de la Parroisse Sainct Pierre du Regard
 Vicomté de Vire, ayant esté conduit au sup-
 plice par vn Ministre, & encouragé de sup-
 porter courageusement la mort dont son for-
 fait l'auoit bien rendu digne, enquis iuridi-
 quement de la verité du faict, ne voulut ia-
 mais rien aduouer, tenant tousiours ferme
 dans le desadueu de son crime: tellement que
 sans rien cōfesser il fut ietté de dessus l'eschel-
 le par l'executeur; mais au mesme instant
 (chose du tout admirable & inouye) sans que
 les cordes fussent tant soit peu rompuës ou
 froissées, on vit sa teste se separer de son
 corps, & comme couppee avec vn rasoir,
 tomber d'un costé, & le corps de l'autre, la
 langue mesme demeurant attachee au corps:
 dequoy tous les assistans demurerent fort es-
 tonnez: Aussi celuy qui a fait imprimer le
 recit de cet accident, dit, Que tous ceux qui
 sçauront quelque chose de la composition &
 œconomie du corps humain, verront faci-
 lement que cét accident n'estoit point natu-
 rel, mais qu'il venoit de plus haut; c'est à sçau-
 uoir, de Dieu, lequel tres-iuste, & encore
 plus misericordieux enuers ses creatures,

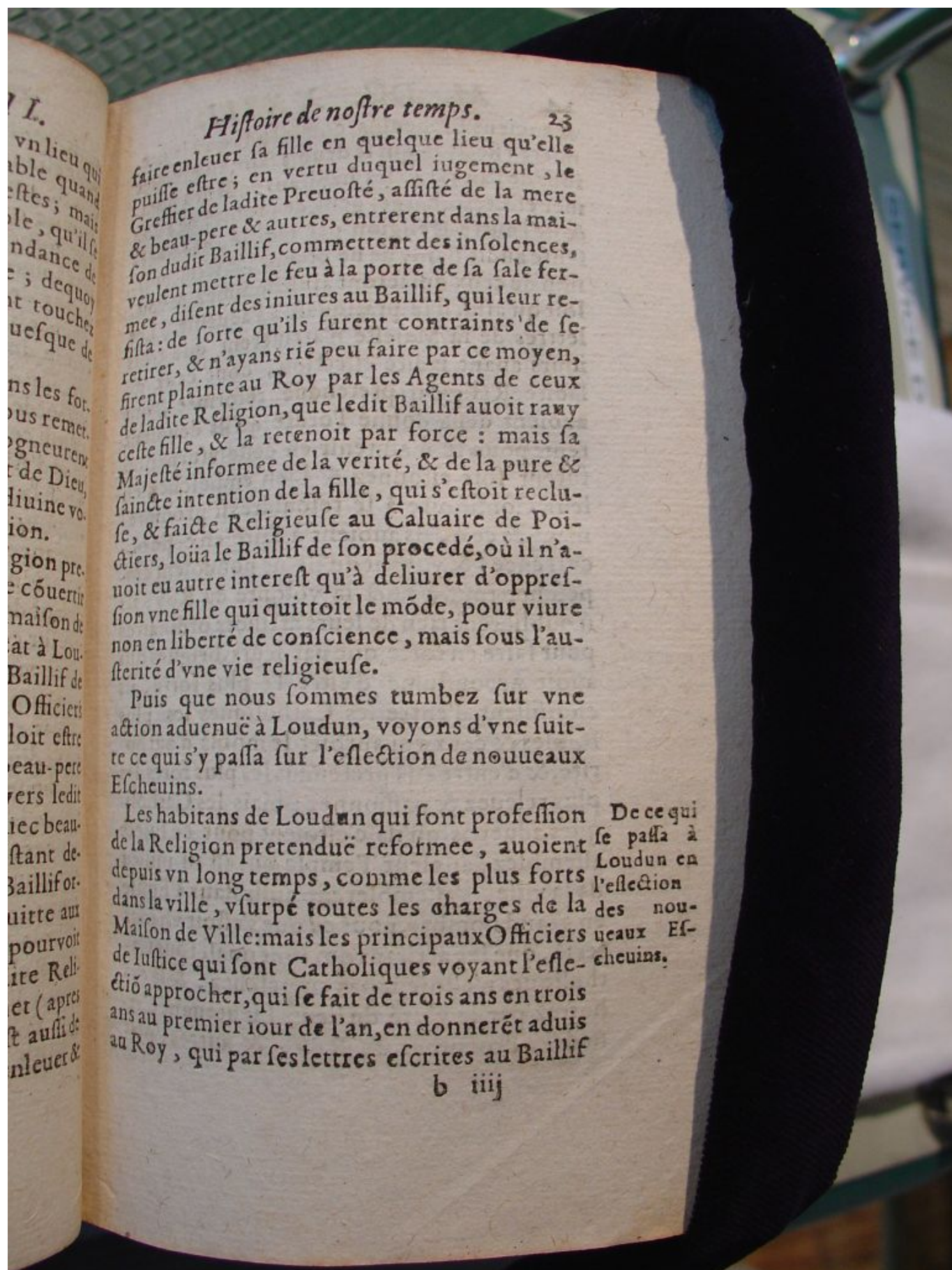
1623_21.jpg



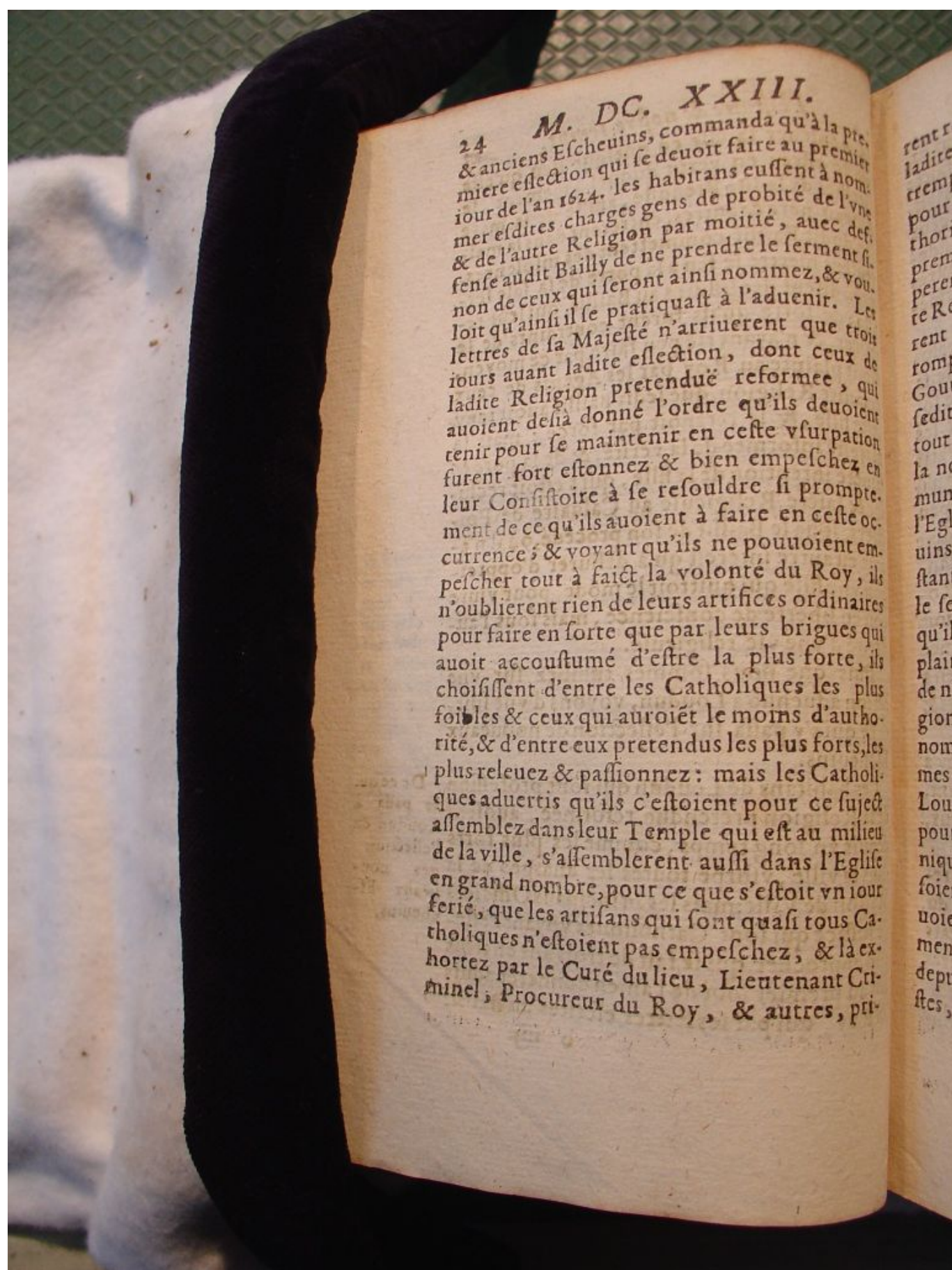
1623_22.jpg



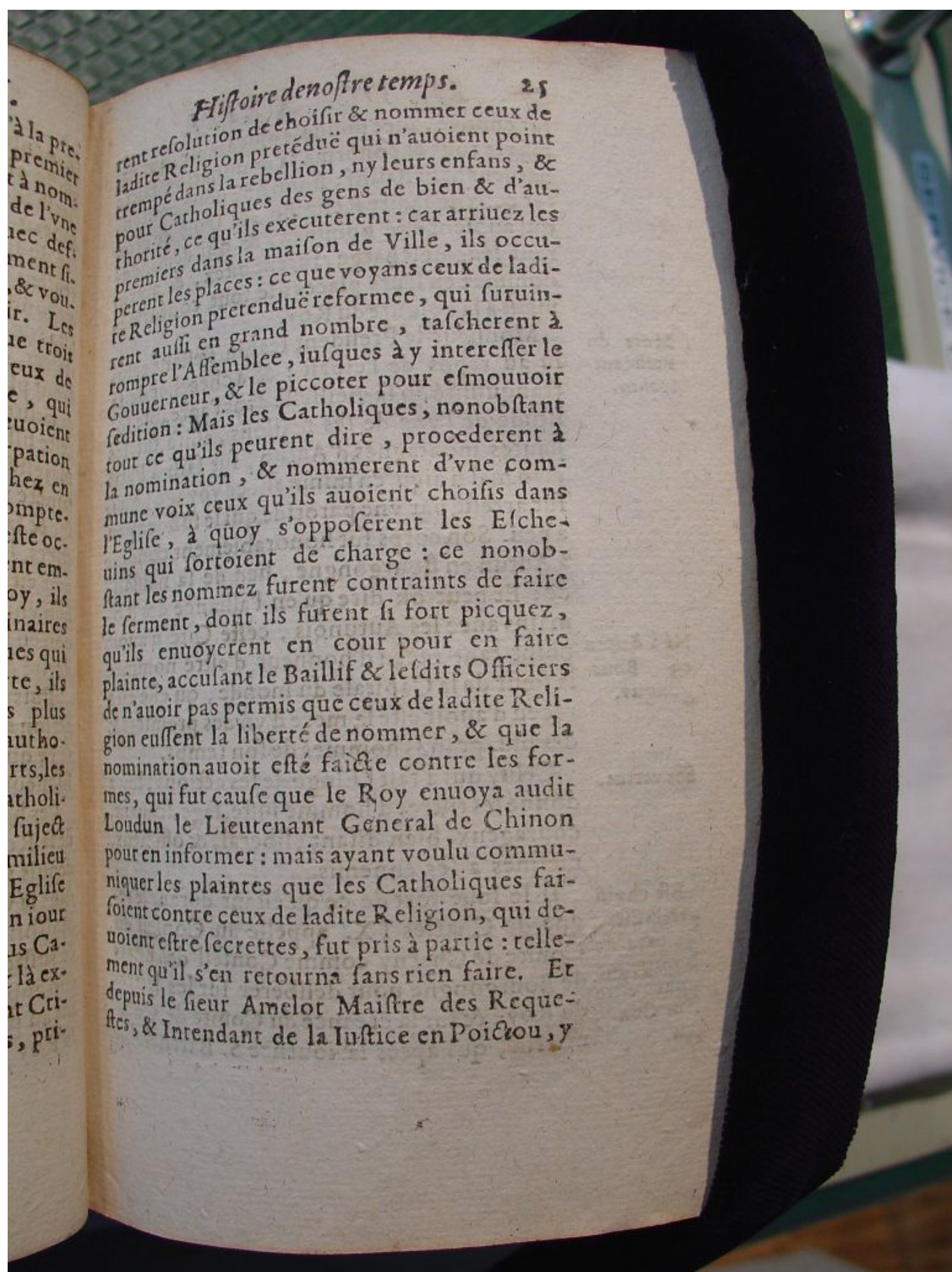
1623_23.jpg



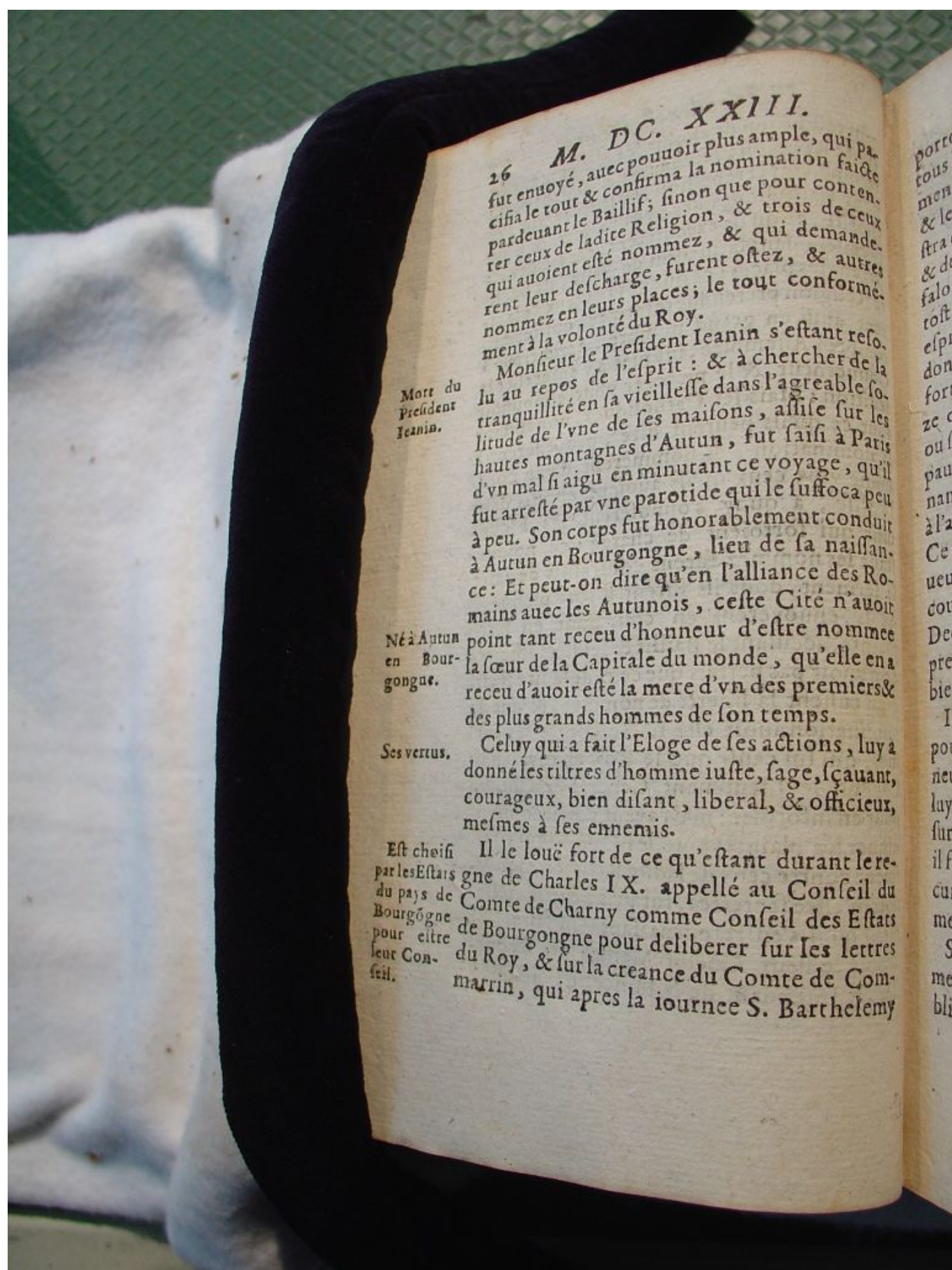
1623_24.jpg



1623_25.jpg



1623_26.jpg



Mort du
Président
Jeanin.

Né à Autun
en Bour-
gogne.

Ses vertus.

Est choisi
par les Estats
du pays de
Bourgogne
pour estre
leur Con-
seil.

26 M. DC. XXIII.

fut enuoyé, avec pouuoir plus ample, qui pa-
cisia le tout & confirma la nomination faicte
pardeuant le Baillif; sinon que pour conten-
ter ceux de ladite Religion, & trois de ceux
qui auoient esté nommez, & qui demande-
rent leur descharge, furent ostez, & autres
nommez en leurs places; le tout conformé-
ment à la volonté du Roy.

Monsieur le President Ieanin s'estant reso-
lu au repos de l'esprit : & à chercher de la
tranquillité en sa vieillesse dans l'agreable so-
litude de l'une de ses maisons, assise sur les
hautes montagnes d'Autun, fut saisi à Paris
d'un mal si aigu en minuant ce voyage, qu'il
fut arresté par vne parotide qui le suffoca peu
à peu. Son corps fut honorablement conduit
à Autun en Bourgogne, lieu de sa naissan-
ce: Et peut-on dire qu'en l'alliance des Ro-
mains avec les Autunois, ceste Cité n'auoit
point tant receu d'honneur d'estre nommee
la sœur de la Capitale du monde, qu'elle en a
receu d'auoir esté la mere d'un des premiers &
des plus grands hommes de son temps.

Celuy qui a fait l'Eloge de ses actions, luy a
donné les tiltres d'homme iuste, sage, scauant,
courageux, bien disant, liberal, & officieux,
mesmes à ses ennemis.

Il le louë fort de ce qu'estant durant le re-
gne de Charles IX. appelé au Conseil du
Comte de Charny comme Conseil des Estats
de Bourgogne pour deliberer sur les lettres
du Roy, & sur la creance du Comte de Com-
marrin, qui apres la iournee S. Barthelemy

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan